



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-52038>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 26-52038

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Terre de Provence Agglomération

Correspondant : MME Chabaud Corinne, La Présidente

Adresse : 5 place Marius Chabrand, 13630 EYRAGUES

Coordonnées :

Téléphone : 0432614295

Courriel : marchespublics@terredeprovence-agglo.com

Adresse internet : <https://www.terredeprovence-agglo.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) pour la tranche 2 de la requalification de la zone d'activités des Iscles à Châteaurenard

Lieu d'exécution : Zone d'activités des Iscles, 13160 Châteaurenard

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

735 jours à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :
Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :
Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 26/06/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
2026M14-TVX

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRL04 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille, 31 rue Jean-François Leca 13235 Marseille Cedex 2 Tél : 0491134813 Fax : 0491811389 Mel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Marseille, 31 rue Jean-François Leca 13235 Marseille Cedex 2 Tél : 0491134813 Fax : 0491811389 Mel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Cette publicité est complétée par les dispositions du DCE téléchargeable via le lien indiqué au présent avis. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/05/2026